

**Arrêté du Gouvernement de la Communauté française  
modifiant l'arrêté du Gouvernement de la Communauté  
française du 19 novembre 2014 relatif à la composition de  
la Commission interréseaux des titres de capacité créée  
par le décret du 11 avril 2014 réglementant les titres et les  
fonctions dans l'enseignement fondamental et secondaire  
organisé et subventionné par la Communauté française**

**A.Gt 19-01-2022**

**M.B. 10-03-2022**

Le Gouvernement de la Communauté française,

Vu le décret du 11 avril 2014 réglementant les titres et les fonctions dans l'enseignement fondamental et secondaire organisé et subventionné par la Communauté française, article 43 ;

Vu l'arrêté du 19 novembre 2014 du Gouvernement de la Communauté française relatif à la composition de la Commission interréseaux des titres de capacité créé par le décret du 11 avril 2014 réglementant les titres et les fonctions dans l'enseignement fondamental et secondaire organisé et subventionné par la Communauté française ;

Sur la proposition de la Ministre de l'Enseignement de Promotion sociale et de la Ministre de l'Éducation ;

Après délibération,

Arrête :

**Article 1<sup>er</sup>.** - L'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 19 novembre 2014 relatif à la composition de la Commission interréseaux des titres de capacité créée par le décret du 11 avril 2014 réglementant les titres et les fonctions dans l'enseignement fondamental et secondaire organisé et subventionné par la Communauté française est abrogé et remplacé par ce qui suit :

«**Article 1<sup>er</sup>.** - Outre les membres désignés par les articles 41 et 42, § 1<sup>er</sup>, 1<sup>o</sup>, 2<sup>o</sup>, 3<sup>o</sup> et 4<sup>o</sup>, du décret du 11 avril 2014 réglementant les titres et les fonctions dans l'enseignement fondamental et secondaire organisé et subventionné par la Communauté française, la Commission interréseaux des titres de capacité est composée des membres dont la liste est annexée au présent arrêté.».

**Article 2.** - La Ministre de l'Éducation et la Ministre de l'Enseignement de Promotion sociale sont chargées de l'exécution du présent arrêté.

**Article 3.** - Le présent arrêté entre en vigueur au jour de sa signature.

---

Bruxelles, le 19 janvier 2022.

Le Ministre-Président,

P.-Y. JEHOLET

La Ministre de l'Enseignement supérieur, de l'Enseignement de Promotion sociale, des Hôpitaux universitaires, de l'Aide à la Jeunesse, des Maisons de Justice, de la Jeunesse, des Sports et de la Promotion de Bruxelles,

V. GLATIGNY

La Ministre de l'Education,

C. DESIR

**Annexe à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 19 janvier 2022 modifiant l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 19 novembre 2014 relatif à la composition de la Commission interréseaux des titres de capacité créée par le décret du 11 avril 2014 réglementant les titres et les fonctions dans l'enseignement fondamental et secondaire organisé et subventionné par la Communauté française**

**Annexe**

**Arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 19 novembre 2014 relatif à la composition de la Commission interréseaux des titres de capacité créée par le décret du 11 avril 2014 réglementant les titres et les fonctions dans l'enseignement fondamental et secondaire organisé et subventionné par la Communauté française**

**Composition de la Commission interréseaux des titres de capacité**

ENSEIGNEMENT ORGANISE PAR LA FEDERATION WALLONIE-BRUXELLES		
WBE	BEZDI	Abdellaziz
WBE	DUVIVIER	Murielle
WBE	DOGOT	Claude
WBE	GILLEBERT	Valérie
WBE	HAOT	Sabine
WBE	DE CAFMEYER	Géry
WBE	MAIRE	David
WBE	VANGANSBERGT	Anne-Françoise
ENSEIGNEMENT OFFICIEL SUBVENTIONNE		
CPEONS	SCHETGEN	Sébastien
CPEONS	DUMEUNIER	Jean-Luc
CPEONS	DUMONT	Martine
CPEONS	FARVACQUE	François
CPEONS	BRAIPSON	Michèle
CECP	BRUYNINCKX	Axelle
CECP	BLOCRY	Isabelle
CECP	TEMPELHOF	Pierre
ENSEIGNEMENT LIBRE SUBVENTIONNE		
SEGEC	BEAUDUIN	Bénédicte
SEGEC	BILLE	Danny
SEGEC	DAUBIE	Eric
SEGEC	FRERE	Catherine

SEGEC	GRILLET	Céline
SEGEC	MINGELS	Nelly
SEGEC	VANOIRBECK	Stéphane
SEGEC	SZOKE	Adeline
FELSI	BETTENS	Michel
FELSI	LEONET	Valérie
ORGANISATIONS SYNDICALES REPRESENTATIVES		
CGSP	BOUILLON	Olivier
CGSP	THONON	Joseph
CGSP	BERTRAND	Stéphanie
CGSP	DENAYER	Valérie
CGSP	HONORE	Michèle
CGSP	HEMBERG	Christophe
SEL	FAYT	Emmanuel
SEL	ROSMAN	Adrien
SLFP	GENOT	Christine
SLFP	HENRARD	Catherine
SLFP	TSHIMANGA	Masanka
SLFP	SEYNAEVE	Stephan
APPEL	PESSOA	Elisabete
APPEL	GUERMACHE	Naéma
APPEL	VANHEMELRYCK	Pascal
APPEL	VANDEVELDE	Brigitte
CSC	BRULL	André
CSC	DE WOOT DE TRIXHE	François
CSC	SOBLET	Marc
CSC	LAHAYE	Roland
CSC	BERNIER	Jean
CSC	DOLHEN	Philippe
CSC	KLEIN	Stephan
CSC	LABYT	Arnaud

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française modifiant l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 19 novembre 2014 relatif à la composition de la Commission interréseaux des titres de capacité créée par le décret du 11 avril 2014 réglementant les titres et les fonctions dans l'enseignement fondamental et secondaire organisé et subventionné par la Communauté française.

---

Bruxelles, le 19 janvier 2022.

Le Ministre-Président,

P.-Y. JEHOLET

La Ministre de l'Enseignement supérieur, de l'Enseignement de Promotion sociale, des Hôpitaux universitaires, de l'Aide à la Jeunesse, des Maisons de Justice, de la Jeunesse, des Sports et de la Promotion de Bruxelles,

V. GLATIGNY

La Ministre de l'Education,

C. DESIR